

MINISTERE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS
AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES
NIF : 000 316096348264

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°02/ANF/DG/DAG/2022

En application des dispositions de l'article 35 de la procédure de passation des marchés et commandes du 02 juin 2019, l'Agence Nationale des Fréquences lance un appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales ayant pour objet « travaux de réhabilitation des différentes structures de l'Agence Nationale des Fréquences en sept (07) lots alloti comme suit :

Lots N°01 : Travaux de réhabilitation du Centre Radio Maritime d'Arzew, Oran ;

Lots N°02 : Travaux de réhabilitation du Centre Radio Maritime de Ben- Mehidi, El Taref ;

Lots N°03 : Travaux de réhabilitation du Centre Radio-Maritime de Canastel, Oran ;

Lots N°04 : Travaux de réhabilitation du Centre Radio-Maritime d'El Ghazaouet ,Tlemcen ;

Lots N°05 : Travaux de réhabilitation du Centre Radio-Maritime d'Annaba ;

Lots N°06 : Travaux de réhabilitation du Centre Radio-Maritime de Skikda ;

Lots N°07 : Travaux de réhabilitation du Centre de Contrôle Radio Electrique de Bechar.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou pour plusieurs lots.

Cet appel d'offre s'adresse aux entreprises qualifiées en travaux bâtiment de catégorie trois (03) et plus dont l'activité principale est le bâtiment.

Le cahier des charges est à retirer, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences sis au 04, boulevard Krim Belkacem, Alger, par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, contre la présentation d'un récépissé de versement de la somme non remboursable de cinq mille dinars (5.000DA), à virer au compte courant postal ccp n° 0007882929, clé 19, ouvert au nom de l'Agence Nationale des Fréquences.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière conformément aux dispositions de l'article 21 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Les trois enveloppes sont insérées dans une enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°02/ANF/DG/DAG/2022

«Travaux de réhabilitation des différentes structures de l'Agence Nationale des Fréquences
en sept (07) Lots »

Soumission à ne pas ouvrir

Les offres doivent être déposées, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences sis à 04, Bd Krim Belkacem, les sept merveilles, Alger.

La durée de préparation des offres est fixée à trente (30) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h à 12h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Aucune offre ne sera acceptée au-delà de la date et heure limite du dépôt des offres.

La validité des offres est fixée à trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis en séance publique, par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de l'ANF, aura lieu le même jour de dépôt des offres sus-indiqué à quatorze heures (14h00), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

